

L'INFO BOURG



GRATUIT

Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste | www.compop.net | Vol. 26, no. 4 | Hiver 2014

Problème de logement?



Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
418-522-0454

**Pour les Fêtes,
on se souhaite
de la paix
et du repos**



**...et en 2015,
on continue !**

Photo : Vania Wright-Larin

**Bernard Grondin
(1962 – 2014)**



Page 7

Transport en commun
**Parcours 7 et midibus :
des enjeux pour le
quartier**

Page 3

Les droits ça se défend...
collectivement

Page 11

Logement social
**Le fédéral doit renouveler
ses subventions**

Page 6

Les 5 à 7, c'est à la Ninkasi du Faubourg que ça se passe !

Lundi 19H PUB QUIZ DE QUÉBEC
Jeu questionnaire

Mercredi 16H CHÉRI(E), J'ARRIVE!
Émission de radio en direct

Vendredi 15H30 VOIR, VERSION RADIO
Émission de radio en direct

17H LA CANTINE
Buffet gastronomique gratuit

20H LA VIE
Ligue d'improvisation



811, rue Saint-Jean, Québec • 418.529.8538 • www.ninkasi.ca • info@ninkasi.ca

Îlot Irving : les travaux ont commencé

Par Fabien Abitbol

Les travaux ont débuté le lundi 3 novembre à l'îlot Irving de façon un peu précipitée. Ils entraînent diverses modifications relatives au stationnement, au parcours du bus 7 et aux déplacements des piétons et piétones.

Les habitations riveraines n'ont été prévenues qu'au cours de la fin de semaine des 1^{er} et 2 novembre de l'imminence des travaux par un petit « avis » de la Ville destiné aux résidentes, résidents, commerçantes et commerçants du secteur avoisinant le projet immobilier Tandem (îlot Irving). L'avis en question précise les voies où le stationnement est interdit (ou restreint) « pour la durée des travaux », estimée à vingt mois, alors que les panneaux orange au sol ne mentionnent qu'une interdiction du 3 novembre au 15 décembre 2014.

En tout temps, le stationnement est interdit sur la rue Philippe-Dorval (côte ouest) et sur la rue Richelieu (côte sud), c'est-à-dire en bordure immédiate du chantier. Cette interdiction est

matérialisée par des blocs en béton. Le stationnement est interdit du lundi au vendredi de 7 h à 17 h dans les mêmes portions de rue. Sur les trottoirs d'en face, cette interdiction est matérialisée par des panneaux orange de travaux.

La ligne de bus 7 est légèrement déviée en direction de Sainte-Foy, mais les arrêts normaux sont maintenus. Dans le sens de Sainte-Foy vers le Centre-Ville, les personnes utilisant le bus ne sont pas orientées pour traverser Turnbull en premier chef. Nombreuses sont donc celles qui, à la descente du bus, traversent vers la caserne des pompiers et sont pris au piège.

Quant aux personnes avec des poussettes et celles à mobilité réduite, elles semblent avoir été oubliées.

Les photos publiées ici ont été réalisées le vendredi qui a suivi immédiatement le début des travaux, en milieu d'après-midi.



Institut
Goarin

Isabelle
Esthéticienne et massothérapeute agréée
Soins du visage - épilations à la cire - massages
Service et conseils sur mesure
418 261-4044
816 rue D'Aiguillon - institutgoarin.com
Membre de la FQM et adepte de la Slow Cosmétique

L'INFO BOURG



Journal de quartier publié à 6 500 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré, Yvon Boisclair, Huguette Dugas, Bernard Saint-Onge et Fabien Abitbol.

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : www.compop.net/polinfo.

Correction : Catherine Duchesneau
Mots croisés : Agathe Légaré
Photographie (sauf indication contraire), infographie et publicité : Nicolas Lefebvre Legault (418-522-0454)

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9
Tél. : 418-522-0454
Télec. : 418-522-0959
Site web : www.compop.net
Courriel : comite.populaire@videotron.ca

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

AU
BONNET D'ÂNE
AMBIANCE DE QUARTIER

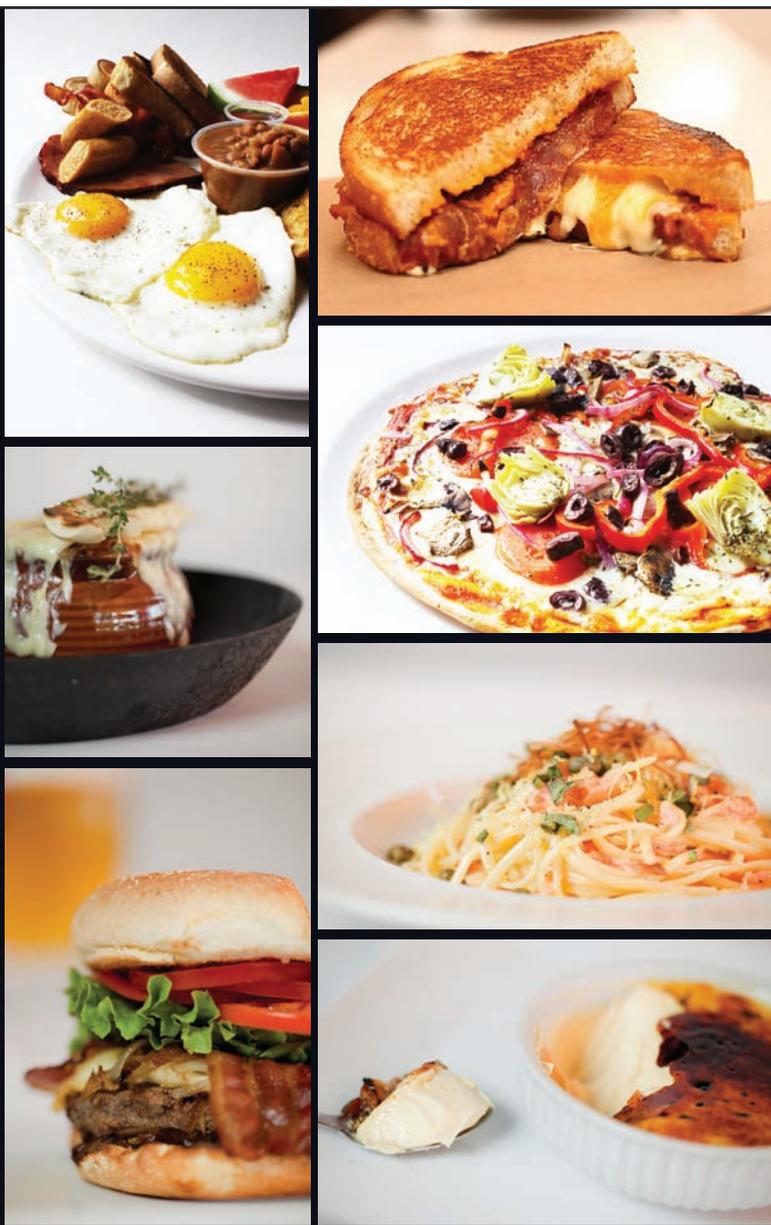


CAFÉ BISTRO
TERRASSE

298, St-Jean, Québec
418 647 3031
aubonnetdane.com
fb : cafeaubonnetdane.fc

BURGERS * SALADES
STEAK & FRITES
PÂTES * PIZZAS
CANARD * SAUMON
ETC.

METS POUR EMPORTER
MENU POUR ENFANTS-
VINS AU VERRE * 5 À 7
DÉJEUNERS TOUS LES
JOURS



Parcours 7 et midibus : des enjeux pour le quartier !

Par Marie-Ève Duchesne

C'est à la fin du mois de septembre dernier que le Réseau de transport de la Capitale (RTC) nous informait avoir pris d'importantes décisions quant au très populaire parcours 7. En effet, en 2016, le RTC procèdera à l'achat d'autobus articulés hybrides pour desservir ce parcours. Le RTC ira aussi de l'avant avec l'acquisition de midibus* hybrides pour circuler au cœur de la ville de Québec.

Troisième parcours en importance, le parcours 7 connaît un fort achalandage. Pour répondre à la demande et assurer le confort de la clientèle, il est essentiel, selon le RTC, d'y affecter des véhicules de plus forte capacité. Ainsi, à compter de 2016, le RTC utilisera sur ce parcours 23 autobus articulés plutôt que des véhicules standard. Desservant plusieurs quartiers et pôles d'emploi, de la colline Parlementaire à la pointe de Sainte-Foy, le 7 devrait également faire l'objet d'une révision en profondeur dans les prochains mois. L'objectif : élever son efficacité et la satisfaction des usagers et des usagères.

Le RTC a également annoncé qu'il entreprendra le processus d'acquisition de 32 midibus hybrides, véhicules mesurant environ huit mètres. Huit midibus remplaceront progressivement, à partir de 2016, les minibus électriques du parcours Écolobus, qui seront rendus à la fin de leur vie utile à ce moment. Les 24 autres midibus sont prévus pour mieux desservir les quartiers Vieux-Québec, Cap-Blanc, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch. Une étude est en cours pour analyser la meilleure façon de desservir ces secteurs de la ville où l'espace est plus restreint et impose d'adapter la taille des autobus.

Enjeux pour le quartier

Bien sûr, cette annonce pose différentes questions quant au service de transport en commun dans notre quartier. En effet, le parcours 7 devenant un véhicule articulé, il lui sera impossible de circuler à travers les rues étroites du faubourg, en l'occurrence d'Aiguillon. Par le passé, plusieurs résidents et résidentes de cette rue s'étaient regroupé-e-s afin de lutter contre la circulation de transit toujours grandissante dans ce secteur. Bien que certaines légères améliorations aient été apportées, les principales revendications mises de l'avant par le comité ont toujours été rejetées par la Ville. La raison invoquée ? Le parcours 7 doit circuler sur d'Aiguillon et on ne peut donc changer la configuration de la rue. L'annonce du RTC ne serait-elle pas une opportunité de remettre la question de la circulation de transit à l'honneur ?

Par contre, d'autres questions majeures demeurent : par quoi remplacera-t-on le parcours 7 ? Quel sera le parcours emprunté par les midibus ? Permettra-t-il d'aussi bien desservir la population du quartier ? Sera-t-il intégré au service du RTC (correspondances possibles, horaires utilitaires et non touristiques, etc.) ou sera-t-il développé plutôt en parallèle comme c'est le cas actuellement avec les Écolobus, qui n'offrent pas de correspondance pour les paiements en argent ? Le fait de devoir prendre un transfert pour continuer vers l'ouest de la ville sera-t-il un frein à utiliser le transport en commun ?

Consultations à venir

Des consultations publiques sur le parcours 7 auront lieu. Cet exercice permettra de vous prononcer sur les enjeux qui se posent face à cette annonce. Soyez vigilants et vigilantes et restez à l'affût!



Le remplacement des autobus actuels par des véhicules articulés à partir de 2016 sur le parcours 7 aura comme effet de rendre impossible la portion du trajet qui passe actuellement sur la rue d'Aiguillon.

* Un midibus est un type d'autobus, généralement plus grand qu'un minibus, dont la longueur est comprise entre 8 et 11 mètres. Le midibus permet d'avoir plus de passagers et passagères, car il est légal d'avoir des personnes debout lors des trajets (contrairement au minibus). Veuillez noter que son nom n'a rien à voir avec un horaire quelconque !

Le comité aménagement recrute

L'aménagement urbain vous intéresse ? Le Comité populaire vient de relancer son comité aménagement. Entre autres préoccupations abordées, la place des piéton-ne-s, les rues partagées et le transport actif. Pour plus d'infos, composez le 418-522-0454 ou passez au 780, rue Sainte-Claire.

Consultation concernant le stationnement et le déneigement sur la rue Sainte-Claire

Améliorons notre rue partagée !

Par Marie-Ève Duchesne

C'est le 18 décembre prochain qu'aura lieu à 19 h 30, au sous-sol de l'église, une consultation d'une partie de la population du faubourg concernant le stationnement et le déneigement de la rue Sainte-Claire. Inaugurée officiellement à l'automne 2013, la rue partagée sur la rue Sainte-Claire est un projet qui a accaparé bien des militantes et des militants du Comité populaire pendant de nombreuses années. Toujours à l'étape de projet-pilote, il est maintenant venu le temps de faire le point sur deux principaux irritants du projet : le stationnement et le déneigement.

Réuni-e-s en assemblée générale annuelle le 10 novembre dernier, les membres du Comité populaire ont d'ailleurs

réitéré le désir de travailler d'autres phases du projet de rues partagées dans le quartier, mais a aussi rappelé que des améliorations devaient être apportées sur la rue Sainte-Claire.

Quelles seront les propositions de solutions mises de l'avant par la population résidente ? Devrait-on enlever des espaces de stationnement sur cette rue ? Pour le Comité populaire, la solution est claire : fournir à la rue partagée le même service de déneigement manuel que celui des escaliers qui bordent notre quartier. Gageons qu'il sera intéressant de participer à cet exercice de consultation et que les conclusions qui en seront tirées pourront servir à l'élaboration d'autres projets partagés dans le quartier.

55\$ pour une carte d'affaire

vue par

5000

personnes dans le quartier

Annoncez vous dans L'INFO

+ d'info : 418-522-0454 BOURG



Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca



LE CRAC
ALIMENTS SAINS

LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com

Une fresque sur la Seigneurie de Salaberry



Une histoire de défense de droits

Antoine a le choix

Par Yvon Boisclair

Antoine dit à son psychiatre qu'il n'aime pas les effets secondaires des médicaments qu'il lui prescrit. Celui-ci lui répond qu'il est le seul à connaître les médicaments.

Insatisfait de sa réponse, il demande à son ami Xavier s'il connaît un bon psychiatre. Il lui en réfère un. Il appelle au département de psychiatrie où travaille le psychiatre en question. Il se fait demander où il habite. Il répond: « Saint-Jean-Baptiste ». « Désolé, vous n'êtes pas dans le bon secteur », que lui répond la dame. Intrigué par la réponse, il contacte le groupe de défense des droits en santé mentale de sa région.

Il rencontre une intervenante, qui lui explique que le département ne peut le refuser pour une question géographique. Elle lui propose de l'accompagner pour rencontrer le directeur de département.

Au cours de la rencontre, l'intervenante explique au directeur qu'il est illégal de refuser quelqu'un pour des raisons géographiques. Celui-ci admet son erreur et propose un de ses psychiatres à Antoine.

Avec son nouveau psychiatre, Antoine peut parler librement des effets secondaires de ses médicaments.

« Une histoire de défense de droits » est une chronique de *L'Infobourg* dont le but est d'illustrer, par des faits réels, comment des gens arrivent à faire respecter leurs droits.

(A.L.) Aux prises depuis des années avec des graffitis indésirables, la Seigneurie de Salaberry, une résidence pour personnes âgées de notre quartier, a commandé une fresque de 150 pieds de long sur ses hautes fondations en béton. L'artiste Olivier Moisan a reproduit et retouché une photographie du port de Québec et de ses environs prise vers 1900. Une partie de son œuvre se trouve sur la rue Richelieu, de part et d'autre d'une porte de garage (voir photo). L'autre partie fait le coin de la résidence, sur la côte Salaberry. Monsieur Moisan a utilisé un blanc lumineux et un noir bleuté pour des contrastes qui accrochent l'œil, d'autant que la fresque se trouve à hauteur d'homme ou de femme. Photo : Réal Michaud

Une coopérative d'habitation : un art de vivre

Par Yvon Boisclair

Être membre d'une coopérative d'habitation, c'est être à la fois locataire et propriétaire. On est locataire parce qu'on signe un bail et on est propriétaire, parce qu'on est membre de la coopérative.

Le conseil d'administration gère la coopérative avec l'argent des loyers.

Les membres doivent accomplir des tâches : entretien ménager ou participation à un comité.

Il n'y a pas de coopérative identique : personnes âgées, jeunes, familles ou personnes seules...

Le moment important dans la vie de la coopérative est l'assemblée générale annuelle (un membre = un vote). Au cours de cette réunion, on fait le rapport des activités, on présente les états financiers, on fixe le loyer pour l'année suivante et on élit le conseil d'administration.

Comme on peut le constater, les membres sont actifs et actives. Aussi quand une coopérative fait sa sélection, ce n'est pas tant des locataires qu'elle cherche mais des membres.

Fédération régionale des coopératives

Site web : www.cooperativehabitation.coop
Téléphone (418) 648-1354

Pour devenir membre d'une coopérative d'habitation, il faut appeler, entre autres, la Fédération des coopératives d'habitation Québec, Chaudière-Appalaches pour faire venir un formulaire et, si vous le désirez, une liste de coops (on peut aussi passer par le Comité populaire si on veut limiter nos recherches au quartier).

Photocopiez les formulaires et postez-les à chaque coopérative qui vous intéresse.

La fédération donne périodiquement des séances d'information sur les coopératives d'habitation.

Bonne recherche !

Erratum

L'article intitulé « Tricoté serré » de notre édition de l'été 2014 vient d'une conférence donnée par M. Michel Beaulieu dans le cadre des conférences organisées par notre conseil de quartier.

Une fresque au parc Scott pour les 35 ans des coopératives d'habitation L'Archange et Saint-Gabriel

Par Agathe Légaré

Amis lecteurs, amies lectrices, au cas où vous ne le sauriez pas, le parc Scott est ce joli petit parc pour enfants, avec arbres, glissade, grimpette – et un mystérieux bunker – qui se situe entre la haute rue Saint-Patrick et la basse rue Saint-Gabriel. Depuis 1978, le parc a vu s'ébattre les enfants des alentours, en particulier ceux de la garderie coop Saint-Jean-Baptiste et ceux vivant dans les deux coopératives d'habitation voisines : l'Archange et Saint-Gabriel.

Ce samedi 20 octobre, une vingtaine d'enfants et d'adultes ont donc participé à la fête d'inauguration de la fresque du parc Scott, un projet des deux coopératives. Le temps était incertain, mais l'accueil était franc et chaleureux. L'odeur réconfortante du jus de pommes chaud, la vue de «Pommes rouges fraîches cueillies», les bons mots de notre hôte Roger Beaudoin, et plus tard, les chansons françaises interprétées avec justesse par Annick Gauthier, s'accompagnant d'un petit orgue de Barbarie. Tout cela s'est additionné simplement, mine de rien, pour une fête des plus agréables.

Monsieur Louis Dumoulin, président du conseil de quartier, nous a raconté l'histoire du parc, issu, comme les deux coops, d'un mouvement de contestation des résidentes et résidents du quartier, le Mouvement Saint-Gabriel (l'ancêtre du Comité populaire).

Quant à la fresque elle-même, elle a été imaginée par Gaëlle Généreux, qui vient elle aussi de fêter ses 35 ans ! (C'est un hasard, évidemment !) Gaëlle était présente à la fête et animait un atelier pour les enfants.

Cette fresque au fond jaune est très claire et aérée. Elle représente une maison posée sur une immense fleur stylisée que logne un drôle d'oiseau – ou de velociraptor ? Elle ne recouvre qu'une partie du mur de la coop L'Archange. À côté, il subsiste des graffitis à l'aérosol qui nous rappellent que le parc est parfois occupé le soir par des adolescent-e-s graffiteurs.



Gaëlle Généreux et la fresque qu'elle a peinte au parc Scott. Photo : Roland Cliche

Ont participé au financement de la fresque les deux coopératives, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste. Se sont jointes à la fête l'Épicerie Moisan,

qui a fourni les goûteuses pommes, et la Quincaillerie Rona, le matériel d'animation.

Le parc Scott : d'hier à aujourd'hui

(NLL) L'inauguration de la fresque au parc Scott fut l'occasion de fouiller dans les archives de Roland Cliche, un des membres fondateurs du Comité populaire, pour retrouver quelques photos d'époque. Parce qu'évidemment, vous vous en doutez un peu, il n'y a pas toujours eu de parc à cet endroit. Dans les années 1950-1960, c'est l'entrepôt de l'épicerie Laverdière, aujourd'hui l'épicerie du Sommet, qui occupe l'espace de ce qui deviendra le parc Scott. Dans les années 1970, l'entrepôt est démolí et l'espace sert de stationnement sauvage. Ce n'est qu'en 1978 que le parc Scott sera créé, à l'initiative du Comité des citoyens Saint-Gabriel (l'ancêtre du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste).



Le gouvernement fédéral doit renouveler les subventions des logements sociaux

Le FRAPRU a lancé un cri d'alarme en marge de la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des hauts responsables de l'habitation, qui se déroulait le 5 novembre dernier à Québec. Le FRAPRU affirmait alors que la fin prochaine des subventions fédérales aux logements sociaux existant au Canada représentait une grave menace pour ces logements et surtout pour leur pleine accessibilité financière aux ménages à plus faible revenu.

Un enjeu majeur

Même s'il ne finance plus directement de nouveaux logements sociaux depuis le 1^{er} janvier 1994, le gouvernement fédéral continue de verser 1,7 milliard \$ par an pour les appartements annoncés avant ce moment. Ces subventions sont toutefois de durée limitée et certaines ont déjà pris fin au cours des dernières années. La cadence s'accélérera en 2015.

Au Québec, ce sera notamment le cas de 2 032 logements, regroupés dans 88 coopératives d'habitation. François Saillant, coordonnateur du FRAPRU, a expliqué les conséquences d'un tel désengagement : « Toutes les subventions reçues par ces coopératives servent à verser une aide financière aux locataires à très faible revenu qui occupent entre 15 % et 50 % de leurs appartements. Faute d'une telle aide, ces personnes et ces familles vont devoir payer beaucoup plus cher pour se loger qu'elles ne le font actuellement ». Présente à la manifestation, Stéphanie Michaud, membre de la coopérative Grandir en ville, a indiqué qu'à partir de 2016, elle devra, mois après mois, payer 245 \$ de plus en loyer à cause de la fin de la subvention que la SCHL verse à sa coop : « C'est beaucoup d'angoisse pour les personnes qui vivent la situation et qui ne savent pas ce qui va arriver ».

À terme, 37 500 logements coopératifs et sans but lucratif du Québec auront perdu les subventions qu'elles reçoivent de la SCHL, dont au moins la moitié entre 2015 et 2020.

Comme si ce n'était pas suffisant, 88 050 logements sociaux additionnels, ceux-là sous la responsabilité du gouvernement québécois, seront affectés par la fin des subventions fédérales. Il s'agit de tous les HLM, de même que de logements coopératifs, sans but lucratif et même privés qui ont tous en commun de s'adresser exclusivement à des ménages à très faible revenu. Le Québec reçoit présentement 333 millions \$ par an d'Ottawa pour ces logements. Cette



Pour bien faire entendre leur message, 75 locataires et membres du FRAPRU et de groupes alliés ont manifesté devant le Château Frontenac, où se tenait la conférence, casseroles et poêles à frire à la main.

somme se réduira graduellement, au fur et à mesure de l'extinction des subventions. La facture du gouvernement québécois grossira d'autant. Il cherchera assurément des moyens de la réduire, lorsqu'elle lui apparaîtra trop importante. La hausse des loyers des locataires des logements sociaux pourrait alors être envisagée, tout comme la privatisation d'une partie du parc de logements sociaux.

Un parc précieux

« Le parc actuel de logements sociaux est précieux non seulement pour les locataires qui y demeurent, mais aussi pour tous ceux et toutes celles qui en ont un urgent besoin et qui pourraient y accéder à l'avenir », a affirmé François Saillant. Il a ajouté que « le gouvernement fédéral a une responsabilité à

l'égard des ménages locataires qui doivent, mois après mois, payer plus de la moitié de leur revenu en loyer, souvent pour demeurer dans des logements de mauvaise qualité, trop petits pour la taille de leur famille ».

Dans ce contexte, la revendication du FRAPRU est claire : que le gouvernement fédéral s'engage dès maintenant à renouveler l'ensemble de ces subventions, lorsque les ententes de financement actuelles se termineront. Le regroupement entend d'ailleurs faire de la question un enjeu électoral en 2015 et a commencé à faire pression sur les partis d'opposition pour qu'ils prennent des engagements en ce sens. Malheureusement, ni les libéraux, ni les néodémocrates n'ont encore officiellement donné suite aux demandes du FRAPRU et de ses groupes membres.

Fin de convention : Qui est touché dans le quartier ?

Le phénomène des fins de convention touche plusieurs logements du quartier. Selon les informations que nous avons reçues, il y a deux cas de figures : les locataires des coopératives d'habitation qui sont de stricte responsabilité fédérale et les autres locataires de logements sociaux (HLM et coop).

Bon Pasteur

Il y a dans le quartier 291 logements qui ont été réalisés avec un programme fédéral communément appelé « Article 95 ». Ces coopératives ne font affaire qu'avec la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). Il s'agit notamment des coopératives du Bon Pasteur (mais pas seulement). Dans le quartier, la date à retenir, c'est janvier 2016. C'est à cette date que les conventions liant ces coopératives avec la SCHL commencent à arriver à échéance. Si les subventions

ne sont pas prolongées avant cette date, c'est une importante hausse de loyer qui attend les locataires à faible revenu de ces immeubles.

Les HLM et les autres coops

Tout le monde n'est pas exactement dans la même situation par rapport aux fins de convention. Il y a 70 logements coopératifs et 265 logements HLM dans le quartier dont les conventions impliquent autant la SCHL que la SHQ. Dans les cas où le gouvernement du Québec est aussi dans le portrait, la SHQ prend le relais de la SCHL et donne des suppléments au loyer spéciaux aux locataires actuel-le-s. Dans les coopératives, les dits suppléments au loyer sont attachés à la personne et non plus au logement : c'est-à-dire que si la personne quitte, le supplément est perdu.

La date à retenir dans ce cas, c'est le 31 mars 2018. C'est la date à laquelle la première cohorte de ces suppléments au loyer spéciaux va arriver à échéance. À ce moment, le gouvernement du Québec va devoir se poser de grosses questions si le gouvernement fédéral cesse de verser des subventions. Pour l'instant, c'est gérable. La crainte du FRAPRU et du Comité populaire est, qu'à un moment, la SHQ ne soit plus capable d'absorber la facture du fédéral (on parle de quelque chose comme 330 M \$ par année juste pour les HLM).

Plusieurs scénarios sont possibles, dont une hausse généralisée de loyers impliquant tou-te-s les locataires de logements sociaux sans distinction (passer à 30 % ou 35 % du revenu, par exemple, au lieu de 25 % comme c'est le cas actuellement). On n'en est pas là, mais le processus est commencé. C'est pour cette raison que nous faisons des pressions : pour que les partis politiques fédéraux s'engagent dès maintenant à prolonger les subventions.

Contactez-nous au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste pour en savoir plus et vous impliquer (418-522-0454).

Bernard Grondin (1962 – 2014)

(La rédaction) L'équipe de *L'Infobourg* a appris la terrible nouvelle du décès subit, le 12 novembre dernier, du conteur Bernard Grondin. Nous saluons les multiples implications dans le quartier du citoyen et de l'artiste, notamment au CA du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. Toutes nos pensées vont à sa famille, à sa fille Louve et à ses proches.

Bernard Grondin (1962 – 2014) était originaire de Thetford Mines. Il avait étudié en théâtre, en mime, en danse et en cirque, mais c'est dans l'univers du conte qu'il a laissé sa marque. Il avait élu domicile dans Saint-Jean-Baptiste depuis plus de vingt ans et s'impliquait tant au niveau social que culturel. Denis Bélanger, trésorier du Comité populaire, lui rend ici hommage.



Bernard Grondin en action lors d'un spectacle bénéfique pour le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, le 22 mai 2008. (Cyndi Labonté / Archives *L'Infobourg*)

Salut Bernard !

Il s'agit d'un texte garoché comme ça... Pondou à frette.

Bernard Grondin est parti se reposer mercredi dernier. Son corps ne veut plus se réveiller. Alors, Bernard passe à d'autres choses, sans son corps.

Dans la dernière année, ou les deux dernières années, Bernard m'a dit à quelques reprises qu'il était fatigué de se battre. Il me l'a redit, il y a quelque mois. Il était fatigué de se battre comme artiste, comme militant et comme personne. Il me disait qu'il n'avait plus d'énergie. Il n'était pas cynique, écœuré, désabusé, ou démoralisé. Non, il était fatigué. Quand j'ai appris sa mort jeudi soir dernier, j'ai saisi que c'est son corps qui était fatigué. Il ne suivait plus Bernard. Bernard était devenu trop intense et perspicace dans ses objectifs de vie. Son corps ne pouvait plus le suivre.

Mardi soir dernier, son corps lui a dit qu'il était trop fatigué. À minuit et onze minutes, Bernard partagea sur sa page Facebook cette pensée :

« Un rappel, pour quelqu'un (le rappel d'un livre offert, d'un coin de page replié) :

“ À quoi reconnaît-on les gens fatigués ? À ce qu'ils font des choses sans arrêt. À ce qu'ils rendent impossible l'entrée en eux d'un repos, d'un silence, d'un amour. Les gens fatigués font des affaires, bâtissent des maisons, suivent une carrière. C'est pour fuir la fatigue qu'ils font toutes ces choses, et c'est en la fuyant qu'ils s'y soumettent. Le temps manque à leur temps. La vie manque à leur vie. Entre eux-mêmes et eux-mêmes il y a

une vitre. La fatigue se voit sur leurs traits, dans leurs mains, sous leurs mots. La fatigue est en eux comme une nostalgie, un désir impossible.”

– Christian Bobin »

Dans les heures qui ont suivi cette publication, Bernard s'endormit pour de bon. L'éternel repos, comme on dit.

Je l'ai vu pour la dernière fois le mercredi 5 novembre 2014 au matin, vers 8 h 15 ou 8 h 30. Il est venu me rejoindre au café que j'ai l'habitude de fréquenter. Il était venu m'inviter à chanter en duo avec lui au show bénéfique pour Stéphane Robitaille qui se tenait le lendemain. J'ai dû décliner son offre.

Je comprends maintenant qu'il se savait condamné. Ce n'est pas pour rien qu'il avait choisi « La fin du monde » comme hommage à Stéphane.

Avant de nous quitter, Bernard s'est assuré d'une relève en la personne de sa charmante fille. Louve est à l'aise en public, que ce soit en chanson, musique ou conte.

Bernard, si tu me lis, on est une bonne gang à ne pas t'oublier. J'ai une pensée pour Louve, ta famille et tes ami-e-s. Nous sommes toutes et tous affligé-e-s. On t'aime.

FUCK YOU MON AMI !

Denis Bélanger
14 novembre 2014

Découvrez La Moisan

J.A. MOISAN vous propose SA BIÈRE : une Ale de caractère qui se déguste et s'apprécie avec fromage et charcuterie. De fabrication artisanale, brassée par La Barberie, sa robe cuivrée vous invite à découvrir des arômes d'agrumes et d'épices accompagnés d'une agréable amertume. Notre BIÈRE saura rejoindre les amateurs de grandes saveurs.

On la retrouve uniquement à l'épicerie J.A. MOISAN

DEPUIS 1871
J.A. MOISAN
ÉPICIER
699, rue Saint-Jean,
Québec
418-522-0685

ANPD

Annick Papillon
Députée de Québec

275, boul. Charest Est
Québec (Québec) G1K 3G8
Tél. : 418 523-6666
annick.papillon@parl.gc.ca
www.annickpapillon.npd.ca

Annobour

Annoncez-vous dans l'Infobourg

Info : 418-522-0454 ou
comite.populaire@videotron.ca

L'austérité, une histoire d'horreur

Par Marie-Ève Duchesne

L'austérité, un mot bien à la mode néolibérale. Et un mot que l'on entendra souvent dans la bouche des différents mouvements sociaux en lutte tout au long de l'année. Déjà, l'automne fut marqué de manifestations et d'actions dénonçant cette austérité que nos gouvernements nous brandissent à tout vent pour nous faire avaler toutes sortes de coupures qui ne passent pas. Commissions bidons, manifestation lugubre, alternatives fiscales : regard sur ce qui a marqué les luttes sociales de l'automne et sur celles à venir.

L'annonce de deux commissions sous le sceau de l'austérité

Avril 2014. Le gouvernement majoritaire sera celui de Philippe Couillard du Parti libéral du Québec. Dès le départ, le premier ministre annonçait la création de deux commissions: la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise et la Commission de révision permanente des programmes. La première commission sur la fiscalité s'est terminée le 30 octobre dernier. Une longue série de forums citoyens ont eu lieu un peu partout au Québec entre le 29 septembre et le 9 octobre donnant « la parole » aux citoyens et citoyennes sur les questions fiscales.

Dès le départ, il était difficile de ne pas penser que les dés étaient pipés d'avance, que tout ce processus n'était qu'une façade pour justifier le programme d'austérité du gouvernement libéral.

D'ailleurs, Philippe Couillard déclarait qu'il n'attendrait pas la fin des commissions pour sabrer dans les dépenses, qu'il ne se laisserait pas arrêter par la grogne ou la rue. La Coalition pour la justice sociale, dont le Compop est un membre actif, s'est tout de suite mise en action pour dénoncer ce processus où tout est joué d'avance. Pour le premier forum citoyen, qui avait lieu à Lévis, une trentaine de personnes se sont réunies pour faire un comité d'accueil. Les alternatives fiscales existent ! Pas besoin d'un processus bidon qui ne servira qu'à nous faire avaler l'austérité !

La dernière étape du processus de la Commission sur la fiscalité, soit les audiences suivant le dépôt des mémoires, s'est déroulée du 28 au 30 octobre à l'hôtel Château Laurier. La Coalition pour la justice sociale a été de la partie en organisant, notamment, un rassemblement lors de l'ouverture. Une foire aux compressions et ses jeux austères ont suivi ce rassemblement. Une dizaine de militantes et militants ont aussi profité des audiences publiques pour rappeler de vive voix, pendant la présentation d'une certaine compagnie aimant le pétrole : « De l'argent, il y en a, dans les poches de Pétrolia ! »

Pendant ce temps, à Montréal ...

Le forum citoyen qui devait avoir lieu à Montréal a été annulé puisque la mobilisation a réussi à perturber cet exercice bidon. À la suite de la décision prise par ses membres lors de l'Assemblée

de septembre, le FRAPRU a déposé un mémoire et a été entendu lors des audiences montréalaises. Le mémoire du FRAPRU est disponible en ligne sur son site internet. En plus de remettre de l'avant le droit au logement et l'importance de financer adéquatement le logement social, le FRAPRU rappelle aussi plusieurs alternatives fiscales mises de l'avant par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics dans sa campagne « 10 milliards de solutions ».

C'est aussi à Montréal qu'a eu lieu le 31 octobre une grande manifestation halloweenesque, « Massacre à la libérale ! » Des autobus d'un peu partout au Québec se sont rendus dans la métropole pour cette occasion. Écologistes, féministes, groupes populaires, syndicats, étudiants, étudiantes et j'en passe se sont donné un premier rendez-vous dans les rues. C'est plus de 40 000 personnes qui ont répondu à cet appel, donnant un coup d'envoi significatif pour la longue bataille contre l'austérité qui nous attend.

Journée de grève le 1^{er} mai 2015

Bien sûr, l'année ne fait que commencer et les actions de toutes sortes se multiplieront pour dénoncer ces coupures qui n'en finissent plus, au nom de l'austérité. Réuni-e-s en assemblée générale annuelle le 10 novembre dernier, les membres du Comité populaire ont décidé d'appuyer l'appel à une journée de grève et de perturbation lancé par le Syndicat industriel des travailleuses et des travailleurs, laquelle aura lieu le 1^{er} mai 2015. Quelle sera la conjoncture au Québec à ce moment ? Seul l'avenir nous le dira. Une chose demeure certaine : l'austérité ne passe pas, les luttes sociales seront nombreuses et le Comité populaire restera lui aussi mobilisé !



Montréal, 31 octobre 2015, manifestation de la Coalition opposée à la privatisation et à la tarification des services publics.

Indexation des prestations d'aide sociale

(M.-E. D.) En janvier 2015, les prestations d'aide sociale seront indexées ... de 1,06 %. Oui, vous avez bien lu ! L'indexation, principe permettant en théorie de ne pas s'appauvrir, ne sera pas la mer à boire encore cette année. Pour votre gouverne, la prestation de base passera de 610 \$ à 616 \$ pour les personnes sans contrainte à l'emploi. Les personnes avec des contraintes temporaires augmenteront aussi de 6 \$ et obtiendront 746 \$ par mois. Pour les personnes ayant des contraintes sévères, la prestation passera de 927 \$ à 937 \$ par mois. Veuillez noter que toutes les prestations nommées sont celles pour les personnes seules.

Tabagie St-Jean

info@tabagiestjean.com
620, rue St-Jean T : 418.522.5923
Québec QC F : 418.522.3239
GIR IP8

Revues du monde et ... bières

Dans mon quartier



WWW.DANSMONQUARTIER.NET

Peut-être avez-vous manqué la nouvelle cet été? *Dans mon quartier*, le documentaire sur le Compop, est maintenant en ligne.

À l'occasion de son 30^e anniversaire, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a produit un film : *Dans mon quartier*. Outre des projections publiques au Théâtre Périscope et à la bibliothèque du quartier, l'organisme a produit 200 coffrets DVD contenant l'essentiel des archives cinématographiques du groupe (le film lui-même, des capsules informatives sur des sujets plus précis, le film *Saint-Gabriel de force* (1978) et des extraits pertinents du film *Habitat* sur le squat du 920, de la Chevrotière (2002)). Nous sommes heureux et heureuses d'annoncer que tout ce matériel est maintenant accessible gratuitement en ligne sur le site www.dansmonquartier.net.



(M.-E. D.) Le 9 novembre dernier, ce fut au tour des familles de prendre la rue. Initiée par le Mouvement pour la sauvegarde de la politique familiale québécoise, cette manifestation, ayant eu lieu dans plusieurs villes du Québec, a réuni plusieurs centaines de personnes. En effet, depuis plusieurs semaines, des rumeurs inquiétantes (et maintenant justifiées) planaient sur l'avenir de la politique familiale québécoise et ses composantes, notamment concernant l'universalité des CPE et des services de garde en milieu familial. Bien que le gouvernement ait annoncé qu'il n'y toucherait pas, le Régime québécois d'assurance parental a déjà été dans la mire des coupures des libéraux et rien ne semble rassurer les parents à l'heure actuelle. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet : toujoursfousdenosenfants.com. Photo : François G. Couillard

C'est quoi ça, une alternative fiscale ?

Par Marie-Ève Duchesne

Les mouvements sociaux actuels ne font pas que dénoncer les coupures faites sur le dos de l'austérité : ils ont 10 milliards de solutions !

Les alternatives fiscales de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics sont des façons d'aller chercher de l'argent autrement qu'en détruisant les services ou en refilant la facture aux plus pauvres ou à la classe moyenne. En bref, voici l'une de ces solutions expliquée pour vous.

Augmenter le taux d'imposition à 15 % pour les entreprises (sauf pour les PME)

Si on prend l'ensemble des revenus qui vont à l'État par nos impôts, 84 % de ces milliards de dollars proviennent des individus tandis que 16 % proviennent des entreprises. Il y a là un profond déséquilibre ! Au Québec, le taux d'imposition pour les entreprises (sauf pour les PME) est de 11,9 %. Il est de 15 % au fédéral. Le taux était beaucoup plus élevé avant au fédéral. De fait, en moins de 15 ans, l'impôt fédéral sur le revenu des entreprises est passé de 28 % à 15 %, l'un des plus bas dans les pays développés. Le Québec pourrait donc envisager de récupérer de l'argent en augmentant l'impôt des entreprises, de la même façon qu'il le fait avec la TVQ lorsque le gouvernement fédéral a baissé la TPS.

Peur que les entreprises nous quittent ? « Selon une étude de KPMG (l'une des plus grandes firmes comptables du monde), le Canada, bien devant les États-Unis, est le pays offrant les meilleures conditions fiscales pour les entreprises. Augmenter le taux d'imposition des entreprises de 11,9 % à 15 % permet d'aller chercher 1,22 milliard supplémentaire dans les coffres de l'État québécois.

10
MILLIARDS \$
de
SOLUTIONS

CANADA =
MÉDICAMENTS LES PLUS DISPENDIEUX
DU MONDE, APRÈS LA SUISSE!

10
MILLIARDS \$
de
SOLUTIONS

NOTRE SOLUTION FISCALE :

Adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments, notamment en instaurant un régime entièrement public d'assurance médicaments

1
MILLIARD \$

NOUS AVONS LES MOYENS DE FAIRE AUTREMENT !

+ 18 AUTRES SOLUTIONS = 10 MILLIARDS \$
POUR D'AUTRES CHOIX DE SOCIÉTÉ!

Pour en savoir plus : nonauxhausses.org/10-milliards/

Le gouvernement contrôlerait ainsi **100%** des achats en médicaments (au lieu de **43%** actuellement)

Augmentation majeure de son pouvoir de négociation

Grosses économies pour la population québécoise !

EXEMPLE : en Nouvelle-Zélande où le régime d'assurance médicaments est entièrement public: un médicament populaire contre le cholestérol coûte 0,187\$ le comprimé... contre 0,625\$ au Québec.

Parmi les pays développés ayant un système de santé public, les provinces canadiennes sont les seules à ne pas aussi avoir de régime entièrement public d'assurance médicaments!

Au Québec, **43%** de la population est assurée avec le gouvernement pour ses achats de médicaments et la majorité (57%) par des régimes privés d'assurances collectives.

HONORAIRES DES PHARMACIENNES ET PHARMACIENS : fixes au public mais pas au privé – pour les personnes assurées avec un régime privé, le pharmacien peut donc facturer ce qu'il veut pour délivrer l'ordonnance.

CONSÉQUENCE : pour un même médicament, les assurés des régimes privés peuvent payer jusqu'à 80% plus cher que ceux assurés avec le gouvernement !

FACTURE ANNUELLE EN MÉDICAMENTS PAR PERSONNE (prescrits et non prescrits – 2012)

QUÉBEC	1063 \$
COLOMBIE-BRITANNIQUE	736 \$
CANADA	947 \$
NOUVELLE-ZÉLANDE	340 \$

Source : ICIS, 2013

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics

Annick Papillon évoque une privatisation

Par Fabien Abitbol

Le 11 novembre, la députée fédérale de Québec était l'invitée du CA du conseil de quartier Saint-Jean Baptiste. En ouverture de séance, devant les administratrices, administrateurs, citoyennes et citoyens présent-e-s, elle a abordé six points, dont l'avenir de Postes Canada.

Selon Mme Papillon, qui avait choisi elle-même les thématiques sur lesquelles elle s'exprimait, le NPD a déposé une série de requêtes pour tenter de retarder les nouvelles orientations de Postes Canada, mais, d'une part, elle a expliqué à l'auditoire que les chances d'aboutir sont minces, et, d'autre part, répondant à une question sur le programme de son parti, elle a dit ne pas connaître la position du NPD sur ce dossier. Parmi les pistes de réflexion, toutefois, elle a dit penser à une distribution à domicile deux ou trois fois par semaine au lieu de cinq, ce qui serait un moindre mal.

Annick Papillon a par ailleurs confirmé ce que certain-e-s d'entre nous avaient pu lire dans la presse : la précipitation dans laquelle s'est mise en place la fin de la distribution du courrier à domicile a entraîné l'achat de boîtes communautaires aux États-Unis, aux normes américaines, plutôt que d'encourager leur fabrication au Canada. Lorsque le groupe TVA avait fait cette annonce, le 21 octobre, on apprenait que la compagnie Florence Manufacturing (au Kansas) avait été choisie pour les 100 000 premières boîtes, alors que Rousseau Métal (Saint-Jean-Port-Joli), qui emploie 320 personnes et pourrait faire des mises à pied en 2015, est partenaire de Postes Canada depuis 25 ans.

Mme Papillon, qui ne connaît pas les conditions précises dans lesquelles les boîtes communautaires seront posées (espacement maximum d'un domicile ou nombre de domiciles par boîte communautaire, par exemple) s'est montrée attentive à la situation particulière des quartiers à forte déclinaison, comme le nôtre, et des désagréments que cela peut engendrer, notamment aux personnes âgées et à celles à mobilité réduite.



(NLL) Nous avons remarqué depuis longtemps la présence de tags militants dans le quartier. Un Jean Charest ici, un Régis Labeaume là. Certains sont heureux, d'autres un peu moins (les faucilles et les marteaux sur les résidences privées, franchement !) C'est toutefois la première fois que nous apercevons des tags portant sur des luttes urbaines et reprenant des enjeux soulevés par le Comité populaire.

Ainsi des petites mains anonymes – ou peut-être des grosses paluches, on n'en sait rien –, sont allées peindre « Ici une coop » et « Ici un jardin » sur les blocs New Jersey qui entourent le site de l'ancien Patro Saint-Vincent-de-Paul sur la côte d'Abraham. Rappelons pour la forme que l'hôtelier Jacques Robitaille, propriétaire de l'endroit depuis 1997, disait avoir « un projet très sérieux » pour le site cet été.

**PRENDRE PART
AU MOUVEMENT
POUR FAIRE
LA DIFFÉRENCE**

**PRÈS DE 150 ASSOCIATIONS,
REGROUPEMENTS ET ORGANISMES
DU MILIEU SOUTENUS EN 2013**

- » 45 000 \$ arts et culture
- » 70 000 \$ développement économique
- » 70 000 \$ jeunesse et éducation
- » 40 000 \$ santé et services communautaires

Desjardins
Caisse de Québec

550, rue Saint-Jean
19, rue des Jardins
Tél. : 418 522-6806

desjardins.com/caissedequebec

Photographie : Michel Dumontier

Les droits ça se défend... collectivement!

Des groupes communautaires de Québec et Chaudière-Appalaches lancent un site web pour appuyer la défense collective des droits

Par Nicolas Lefebvre Legault

Des groupes de défense collective des droits (DCD) des régions de Québec et Chaudière-Appalaches lançaient au début décembre <defensedroits.blogspot.ca>, un site régional d'information et de mobilisation pour mettre de l'avant leurs demandes de rehaussement du financement gouvernemental à la mission. Le site s'inscrit dans une vaste campagne nationale sous le thème « Les droits, ça se défend collectivement ».

L'austérité, on connaît ça !

Les groupes en DCD sont les parents pauvres du milieu communautaire. En 2011-2012, le soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale de ce secteur atteignait à peine 44 % de la moyenne des groupes d'action communautaire. Pire, les subventions des groupes en DCD ne sont pas indexées annuellement, ce qui fait que l'écart de financement avec le reste du réseau communautaire grandit chaque année. L'absence d'indexation et le sous-financement chronique mettent en péril les activités, les services aux citoyennes et citoyens ainsi que les emplois des travailleuses et travailleurs de ces groupes. Cette situation intolérable est connue depuis belle lurette par les personnes élues qui continuent de faire la sourde oreille.

Exaspérées par la situation, environ 150 personnes provenant d'une centaine d'organismes se sont retrouvées à Trois-Rivières les 6 et 7 novembre dernier pour une première rencontre nationale. Même si la rencontre n'était officiellement pas décisionnelle, les participantes et participants ont convenu de mener « une campagne contre l'austérité, pour la reconnaissance et le financement des groupes en DCD misant sur une diversité d'actions, dans une perspective de gradation de moyens de pression avec des moments de bilan » et d'inviter les organismes de tout le Québec à envisager la possibilité d'une grève du communautaire.

Les revendications

Le travail des groupes de défense collective des droits est essentiel à un moment où les écarts se creusent entre les riches et les pauvres et où les gouvernements coupent dans les programmes qui visent justement à redistribuer la richesse et à protéger les droits de la population québécoise. Concrètement, les politiques d'austérité des gouvernements se traduisent par une augmentation de la charge de travail des groupes communautaires. Les groupes en DCD ne demandent pas la lune : ils revendiquent l'indexation des subventions pour faire cesser l'appauvrissement des groupes et un simple rattrapage de la moyenne des autres groupes d'action communautaire autonome. Quelques 40 millions de dollars de plus par année permettraient aux groupes de bien faire leur travail de défense des droits.

Participez à la campagne

Pour le moment, la campagne à Québec repose sur un geste simple : l'envoi d'une photo et d'un courriel d'appui. L'objectif est de démontrer la diversité des appuis et des droits à défendre. Les personnes intéressées sont invitées à se faire prendre en photo avec une feuille dans les mains, sur laquelle est écrit un droit à défendre et l'envoyer par courriel à dcd0312@gmail.com. On demande également d'envoyer un courriel d'appui au ministre responsable du financement de la DCD. Tous les détails sont sur le site <defensedroits.blogspot.ca>.



Manifestation nationale

Profitant de la rencontre nationale des organismes en défense de droits, des délégué-e-s d'une centaine d'organismes communautaires ont pris la rue à Trois-Rivières le 6 novembre dernier pour revendiquer un rehaussement du financement gouvernemental à la mission.

Pour la coordonnatrice du Regroupement des organismes en défense collective des droits, Marie-Hélène Arruda : « Les organismes de défense collective des droits font partie des enfants pauvres du milieu communautaire. Avec un financement moyen de 56 000 \$ par année, nos organismes sont parmi les groupes communautaires les moins bien financés. Ce sous-financement nuit à nos actions à un moment où les écarts se creusent entre les riches et les pauvres et où les gouvernements coupent dans les programmes qui visent justement à redistribuer la richesse et à protéger les droits de la population québécoise. Ce que nous demandons au gouvernement, c'est un rehaussement significatif de notre financement de 40 M \$ de plus par année ».

Drame familial ou meurtre prémédité ?

Un comité demande aux médias de changer le traitement médiatique

Le comité Ensemble contre la violence faite aux femmes a profité de la Journée nationale du 6 décembre pour interpeller les médias.

« Nous demandons aux journalistes de modifier le traitement médiatique des meurtres de femmes et d'enfants commis par des hommes. Année après année, des hommes choisissent d'utiliser des comportements violents envers des femmes pour les contrôler et les dominer. Il est socialement inacceptable de traiter les meurtres de femmes comme de la nouvelle ordinaire, banale et inévitable. Par ailleurs, les nombreuses justifications utilisées par les

journalistes pour expliquer les comportements violents des hommes sont illégitimes. Nous ne pouvons plus parler de chicanes de couple, de folie passagère, de perte de contrôle, de gestes de désespoir, d'hommes ayant trop bu. Certains hommes se donnent le droit de planifier, en toute lucidité, des meurtres de femmes. Pour que cessent ces violences, il est nécessaire d'en faire une analyse juste », ont déclaré les membres du comité, composé des groupes de femmes suivants : le Centre ressources pour femmes de Beauport, le Centre des femmes de la Basse-Ville, le Centre Femmes d'aujourd'hui et le CALACS de Québec.

Dernière heure

Chahut au ministère

Les groupes de défense de droits en ont assez du mépris du gouvernement libéral et c'est pour réveiller le ministre François Blais qu'ils ont organisé le 8 décembre une action tintamarre réunissant une quarantaine de personnes au 425 Saint-Amable, siège du cabinet du ministre.

Le démantèlement

Par Huguettes Dugas

Année : 2013

Pays : Canada (Québec)

Réalisation : Sébastien Pilote

Scénario : Sébastien Pilote

Genre : drame

Durée : 1 h 51

Acteurs : Gabriel Arcand, Gilles Renaud, Lucie Laurier, Sophie Desmarais, Johanne-Marie Tremblay, Dominique Leduc

Synopsis

Une belle grande terre vallonnée, de riches pâturages à perte de vue, un troupeau de moutons qui broutent paisiblement, Gaby (Gabriel Arcand) parcourt sa terre tous les jours comme il l'a toujours fait depuis quarante ans. La plus belle bergerie du coin, Gaby et ses deux frères l'ont héritée de leur père. Mais la ferme Gagnon et fils, c'est Gaby qui s'en occupe, tout seul avec son chien qui l'aide à rassembler son troupeau. Ses deux frères n'étaient pas intéressés. « Ils se sont poussés », comme dit Gaby. Ses deux filles n'étaient pas intéressées non plus. Elles sont parties faire leur vie à Montréal. Il ne les voit quasiment jamais, sauf lorsqu'elles ont des ennuis d'argent. Il ne va jamais les voir lui non plus. Travail oblige, surtout avec des animaux. En quarante ans, il se considère chanceux d'avoir eu trois jours de congé. « J'aurais pu en avoir juste deux. » Même sa femme a fini par partir. « Elle souffrait trop. Elle étouffait. »

Tout le monde pense que la vie de Gaby, c'est sa ferme, sa terre. Tout le monde se trompe. « Ma vie, c'est mes deux filles. C'est vous-autres, mes enfants. » Marie (Lucie Laurier), son aînée, a besoin de lui. Elle se sépare et veut garder la maison. Pour les enfants. Elle est prête à acheter la part de son conjoint, mais elle a des dettes. Son conjoint aussi. « Les autos, la maison, il n'y a rien qui est à nous-autres. » Ça lui prendrait 200 000 \$. « Sinon, j'ai l'impression de reculer, papa. Je pense aux enfants. »

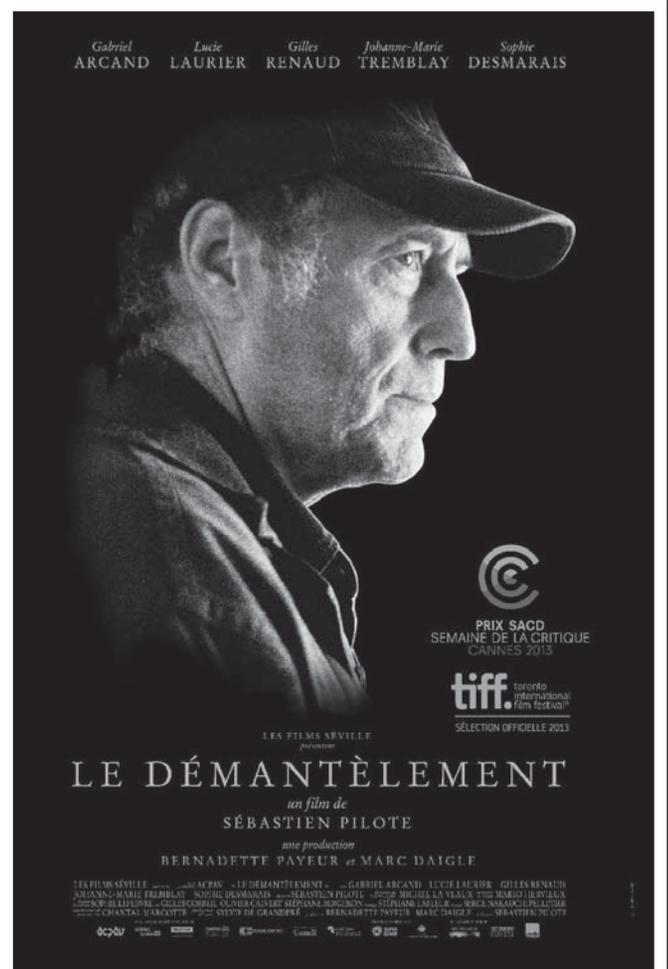
Gaby lui promet de l'aider. « Les pères doivent toujours donner pour être heureux. C'est de même. Je veux que vous puissiez continuer à vivre la vie que vous voulez. » Emprunter ? Avec des dettes, une marge de crédit et des revenus annuels de 10 000 \$? Le banquier est clair : « Malgré les garanties, malgré la terre, la ferme, on ne peut pas accepter votre demande. Je pense que vous vous en doutez ? » Bien sûr, qu'il s'en doutait.

La seule avenue possible : démanteler sa ferme. Tout vendre à l'encan. La terre, les moutons, la maison, tout. Son ami Louis (Gilles Renaud) n'en revient pas et ne sait plus quoi lui dire pour le dissuader : « Es-tu fou, Gaby ? Après avoir payé tes dettes et ta marge de crédit, il ne te resterait pas grand-chose pour ta retraite. T'aurais pas assez. Vous avez aucun filet, les agriculteurs. T'irais où ? Tu irais en ville ? Ben voyons donc. » Mais Gaby est prêt à tout pour ses filles. « C'est pas parce qu'elles ont 30 ans que je ne peux plus m'occuper d'elles. Je suis encore leur père, voyons. »

Comme ses moutons, Gaby se laissera tondre jusqu'à la peau parce que « les pères doivent toujours donner pour être heureux. C'est de même. »

Commentaires

Avec ce très beau film, Sébastien Pilote nous présente un Père Goriot (Balzac) des temps modernes : un père qui se saigne aux quatre veines pour le bonheur de ses filles. Gabriel Arcand est d'ailleurs magistral dans ce rôle de père qui se laisse volontairement abuser par sa fille Marie. Il sait nous émouvoir et aussi susciter en nous un sentiment de révolte : jusqu'où un parent doit-il se sacrifier pour un enfant adulte qui ne veut pas prendre ses responsabilités et assumer les conséquences de ses décisions ?

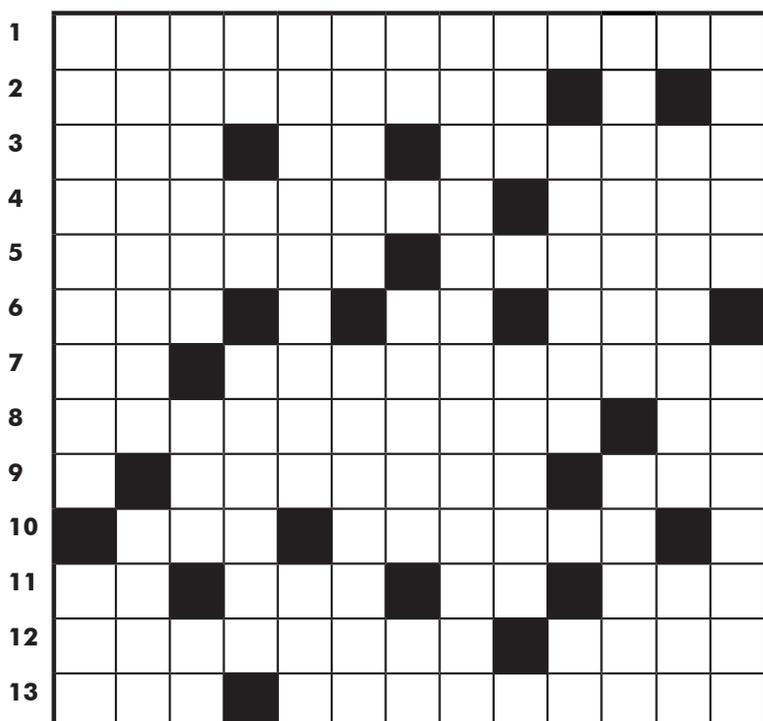


La vie de ce Gaby au cœur trop grand nous éveille également à la réalité de plusieurs producteurs agricoles : les dettes, le manque de relève et le démantèlement de la ferme pour s'assurer un revenu adéquat à la retraite. Il est intéressant de savoir qu'au Québec, le nombre d'exploitations agricoles est en baisse depuis plusieurs années. Le recensement de l'agriculture de 2011 effectué par Statistique Canada a dénombré 29 437 fermes au Québec, ce qui représente une baisse de 4 % depuis 2006. Un sujet que Sébastien Pilote a su traiter, à travers une œuvre de fiction, avec finesse et grande intelligence.

MOTS CROISÉS - Hiver 2014

Par Agathe Légaré

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13



Horizontalement

- 1- Longue rue du Plateau Montcalm qui donne son nom à la piste cyclable de la Haute-Ville (deux mots).
- 2- Présentateur, meneur de jeux.
- 3- Réseau de transport de la Capitale – Chlore – Les petits et les petites de l'école Saint-Jean-Baptiste.
- 4- Expectorations – Cerveau, crâne.
- 5- Matières purulentes – Cage qui contient le cœur et les poumons.
- 6- Service américain d'espionnage et de contre-espionnage – Six en chiffres romains – Lisse.
- 7- Une note à l'envers – Rassemblées, réunies en foule.
- 8- Modérée, sobre – Dêvêtu.
- 9- Désinfecté comme pourrait l'être... un logement insalubre. – Et les autres.
- 10- Ovation du public d'un stade – Loyales.
- 11- À quel endroit ? – Entre la reine et l'as – C'est-à-dire – Imbécile.
- 12- Fournir des capitaux – Portion d'un tout.
- 13- Carabosse ou Morgane – Fourchette, couteau, cuillère ou simple baguette.

Verticalement

- 1- Parc du quartier Saint-Jean-Baptiste créé dans la foulée du Mouvement Saint-Gabriel (deux mots) – Se dit d'un spectacle organisé en marge d'une manifestation culturelle officielle.
- 2- Aide mutuelle, solidarité – Un des cinq sens.
- 3- Poussa son cri, en parlant de la hyène – Contraire à la morale – Venu au monde.
- 4- Début d'éminence – Adverbe ou pronom – Nymphé de la mythologie hindoue.
- 5- Grands coutelas – Organisation internationales où sont représentés plus de 150 pays.
- 6- Recueil de cartes géographiques – Commerces illégaux et clandestins.
- 7- Note de musique – Vêridique, exacte – Conjonction.
- 8- Formulaire à questions ouvertes ou fermées.
- 9- Adresse d'une ressource internet – Qui rend service.
- 10- Filasse utilisée pour rendre étanche un navire en bois – Post-scriptum.
- 11- Débit de boissons qui était réservé aux hommes – Tentative.
- 12- Existaient – Le médecin des oreilles, du nez et du larynx.
- 13- Comté du sud de l'Angleterre – Tétine.



Aimez-nous sur Facebook : www.facebook.com/Comite.populaire.SJB

Stéphane Robitaille

Le barde libertaire



Stéphane Robitaille, lors d'une des nombreuses soirées bénéfiques du Fonds de solidarité des groupes populaires auxquelles il a participé (ici en décembre 2011). Photo : archives de l'Infobourg

Par Bernard St-Onge

Entretien avec Stéphane Robitaille, le militant et l'auteur-compositeur-interprète qui a lancé son album « Fuck you mon amour » au bar Coop L'AgitéE, le mardi 14 octobre dernier.

Bonjour Stéphane Robitaille, tu as travaillé au Compop par le passé ?

Oui, pendant sept ans, j'ai été animateur au Comité populaire Saint-Jean Baptiste. J'étais en poste durant le Sommet des Amériques, le Squat du 920, de la Chevrotière, et aussi pendant le gros de la crise du logement. C'est dur de dire que c'était un travail, tellement c'était passionnant. C'est beaucoup plus qu'un emploi, c'est un engagement, un mode de vie, une façon de voir le monde. Ça m'a énormément transformé. Ce fut un tournant important dans ma vie.

C'est le genre d'emploi qui t'amène à être conscient de la réalité de plein de gens qui ont toutes sortes de problèmes de logement, de famille, d'immigration. Bref, de beaucoup de problèmes auxquels je n'aurais pas été confronté, étant célibataire sans enfant. J'ai pris conscience aussi de tout un réseau souterrain de solidarité du milieu communautaire, d'une belle force.

Quand et comment as-tu été initié à la musique ?

Au début de la vingtaine, j'ai essayé d'interpréter des chansons, mais avec peu de succès. Sauf peut-être pour Leonard Cohen, de qui je partage un peu le registre. J'ai toujours aimé Georges Brassens et compagnie, mais je ne me suis jamais senti à l'aise d'interpréter les chansons des autres. Je préfère chanter mes propres compositions, mon matériel. Je me suis mis à écrire mes chansons. Comme j'étais très timide avec les filles, ça me permettait de me dégèner, de communiquer, comme beaucoup d'artistes le font. Ça peut me prendre beaucoup de temps à écrire une phrase, et encore plus pour en enlever une.

Tu as une voix de basse ?

Oui, j'ai une voix assez grave mais je me sers aussi beaucoup de ma voix de tête. Et je prends grand soin que les gens comprennent ce que je dis quand je chante. Je dirais que la plupart des gens qui

sont prêts à monter sur une scène pour donner un spectacle le font avant tout par besoin de se faire aimer. On peut aussi parler de revendications et de prises de position, mais il faut être honnête et reconnaître qu'à la base, on a besoin d'être aimé. On en vient à croire aux applaudissements, même si c'est quelque chose d'assez volatile.

Il y a la gloire et la rançon de la gloire ?

Je ne connais pas la gloire, car je suis un artiste qui n'a pas beaucoup de rayonnement. En spectacle, il y a une distance qui s'établit avec le public. Or, j'aime beaucoup les rapports qui sont vrais, qui sont très honnêtes. J'aime chanter pour des gens que je connais. Il y a un gros malaise à être sur une scène pendant 90 minutes, devant des gens qui sont dans le noir, pendant que je suis en pleine lumière. L'artiste a un micro pendant que le public se tait. En bout de ligne, le public connaît l'artiste, alors que l'artiste ne connaît pas son public. J'aime beaucoup pouvoir connaître les gens qui viennent m'écouter.

Quelles ont été tes principales influences pour la musique ?

Leonard Cohen, Sophie Ancil, Bob Dylan et Plume Latraverse, entre autres.

Et pour les textes ?

Serge Gainsbourg, Bob Dylan, mais aussi Plume Latraverse. Il a défoncé des murs et m'a permis de dire des choses un peu hors norme, assez loin de l'éducation que j'ai reçue. Plume se permet de dire des choses inhabituelles. J'aime aussi beaucoup ce que faisait Pierre Lavallée.

Tu chantes beaucoup l'amour. Tu peux nous en parler ?

Il y a plusieurs chansons d'amour prises de différents angles. Bien sûr, les femmes de ma vie ont été importantes. « Nénuphar » raconte une courte aventure, mais à mon avis, on n'a pas besoin d'être longtemps avec la même femme pour rester marqué à vie.

C'était important que sur l'album, il y ait un équilibre entre les chansons d'amour et les chansons plus sociales.

Pour moi, la colère et la tendresse sont deux sentiments primordiaux. La colère sans amour ou l'amour sans colère sont des phénomènes dont je me méfie énormément.

Tes textes revendiquent une certaine idéologie. Comment les décrirais-tu ? (« Chanson qui déménage », « La face aplatie sur l'asphalte » et « La fin du monde »)

Ce sont des chansons « sociales » qui rendent compte de certains problèmes, mais qui n'offrent pas nécessairement de solutions. Ce sont des constats, avec un certain regard critique, bien sûr. Je n'espère pas que quelqu'un, tout seul, amène un gun dans une manifestation (La face aplatie sur l'asphalte) dans l'espoir de changer quoi que ce soit !

Je ne veux pas dire « faisons ceci, faisons cela ». Dans Chanson qui déménage, je décris des problèmes auxquels les locataires peuvent être confrontés, mais je ne propose pas de solution comme du « logement social », même si c'est une cause à laquelle je crois beaucoup. En passant, tout ce qui est raconté dans cette chanson est vrai. Les événements ne se sont pas produits lors d'un seul déménagement, c'est un condensé de plusieurs situations vécues par mon entourage et moi.

Et je me suis sorti de tous ces problèmes de logement en me trouvant une place dans une coopérative d'habitation.

Je me qualifierais aussi d'esprit « libertaire ».

As-tu d'autres projets ?

J'aimerais travailler plus souvent comme parolier avec différentes interprètes. Je veux aussi faire quelques spectacles dans la foulée de mon album. Je travaille là-dessus.

On peut se procurer l'album *Fuck you mon amour* à la librairie Saint-Jean Baptiste ainsi que sur la page Facebook de Stéphane Robitaille (www.facebook.com/robitaillestephane).

Babillard communautaire

Par Agathe Légaré

Quand c'est gratuit aux Musées de la civilisation

L'entrée aux Musées de la civilisation est gratuite en tout temps pour les enfants de onze ans et moins. Elle est gratuite aussi pour les douze ans et plus les mardis (jusqu'au 31 mars 2015). Par ailleurs, jusqu'au 19 juin 2015, les abonné-e-s au réseau de la Bibliothèque de Québec peuvent emprunter un laissez-passer familial leur permettant de visiter les Musées de la civilisation gratuitement pendant une semaine. Ce laissez-passer, appelé « Empruntez un musée », est valide pour deux adultes et deux enfants de douze à seize ans. Le document est prêté sept jours et doit être rapporté avant la fin de la période de prêt. Il n'est pas possible de le réserver ni de le renouveler.

À noter que les Musées de la civilisation incluent l'édifice de la rue Dalhousie, le Musée de Place Royale et le Musée de l'Amérique francophone. Pour en savoir plus sur les expositions et les activités culturelles, consultez leur site internet au www.mcq.org

L'ordinateur pour les plus de 50 ans Vieux apprentis et jeunes profs

Vous avez plus de 50 ans et avez encore (!) des problèmes avec l'ordinateur, internet, le courriel, la suite Office, Tweeter, Facebook ? La bibliothèque Collège-des-Jésuites organise à votre intention des ateliers de formation où chaque apprenti-e est jumelé-e à un ou une jeune élève de troisième, quatrième ou cinquième secondaire du Collège Saint-Charles-Garnier.

L'atelier a lieu à la bibliothèque, en dehors des heures d'ouverture, sous la supervision du personnel. Vous devez

être une personnes abonnée de la Bibliothèque de Québec et laisser un dépôt de 10 \$ pour garantir votre présence. (On vous remboursera ce montant lorsque vous vous présenterez à l'atelier.)

Les prochaines rencontres auront lieu le mercredi soir, de 18 h à 19 h, aux dates suivantes : les 11 et 18 mars, 8 et 22 avril ainsi que le 6 mai 2015.

La bibliothèque Collège-des-Jésuites est facile d'accès par autobus. Il y a un arrêt du Métrobus juste à côté et un autre juste en face.

Pour obtenir plus de renseignements, téléphonez à la bibliothèque au 418 641-6792.

Lire vous transporte à Québec aussi

À l'instar de Montréal, les bibliothèques de la Ville de Québec et le Réseau de transport de la Capitale s'unissent pour offrir aux passagers et passagères du bus une bibliothèque numérique gratuite composée de quarante titres québécois. On peut donc télécharger gratuitement le premier chapitre par le biais d'un téléphone ou d'une tablette mobile (Android, iPhone, iPad, etc.) Si la lecture leur plaît, ils et elles peuvent alors emprunter le livre, en version papier ou numérique, dans une des 22 bibliothèques de la Ville de Québec, ou l'acheter par le site lelibraire.ca

Parmi les 40 titres proposés, signalons *Illusions* de Simon Tremblay-Pépin, *Libres d'apprendre* de Gabriel Nadeau-Dubois, *Randonnée pédestre au Québec (le guide Ulysse)* d'Yves Séguin, ainsi que de la bonne fiction signée Louise Tremblay D'Essiambre, Maxime Houde ou Louise Penny.

Contact-Aînés recherche des bénévoles

L'organisme Contact-Aînés recherche des bénévoles, hommes ou femmes, pour l'aider à briser l'isolement social de plusieurs aîné-e-s de la Capitale-Nationale.

Pour l'instant, deux services ou activités ont surtout besoin de recrues : Lireàtoutâge et les appels d'amitié.

Lireàtoutâge, un service fondé par madame Godelieve de Koninck, recherche des bénévoles pour faire la lecture dans les Centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD). Les lecteurs et lectrices lisent devant des groupes de dix à douze personnes. Ils et elles peuvent proposer leur propre sélection, mais doivent d'abord répondre aux demandes de leur auditoire et cela peut aller de l'horoscope à la poésie en passant par des récits de vie ou de courts romans.

Dans le cas des appels d'amitié, un ou une bénévole est jumelé-e à un ou une aîné-e à qui on téléphone au moins une fois par semaine, à un moment précis choisi par l'aîné-e. Les bénévoles reçoivent au préalable une formation en relation d'aide et Contact-Aînés organise des rencontres entre chaque aîné-e et deux bénévoles avant de créer un jumelage. À noter que le service exclut les cas lourdement psychiatisés ou confus.

Contact-Aînés était connu auparavant sous le nom Écoute Secours. S'il recherche des bénévoles, il accepte aussi de nouveaux bénéficiaires. Vous pouvez donc lui soumettre le nom d'aîné-e-s de votre parenté ou de votre voisinage qui, à votre avis, pourraient bénéficier de ses services.

Pour obtenir des informations supplémentaires ou pour donner votre nom ou celui d'un-e aîné-e, vous pouvez rejoindre l'organisme, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30, en composant simplement le 418-687-3553. Vous pouvez aussi écrire un courriel à info@contact-aines.com.

MOTS CROISÉS Solution

13	E	S	S	E	X		S	U	C	E	T	E
12	T		E	T	A	I	E	N	E		S	L
11	T	A	V	E	R				E	S	S	L
10	E		E	T	H	U					P	S
9	U	R	L			U	T	I	L	E		N
8	Q	U	E	S	T	O	N	I	A	I	E	R
7	R	E		T	V	R	A	N	F	E	R	E
6	A	T	L	A	S	T	R	A	F	I	C	S
5	M	A	C	H	E	T	A	S		O	N	U
4	E	M		C	I		A	P	S	A	R	
3	R	I	C	A	N	A		M	A	L		E
2	P	A	R	C	R	A		D	E		O	F
1	P	A	R	C	S	C	O	T	T	O	F	F



Vos électriciens de quartier

418 523-1936
courantalternatifcoop@gmail.com

Spécialistes en rénovation résidentielle et commerciale

- entrée électrique souterraine et aérienne
- chauffage, ventilation, encastrés et lumières «LED»
- mise aux normes et tout autre besoin en électricité



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,
850, rue Saint-Jean

Féerie dans le Faubourg !

Jusqu'au 5 janvier 2015

En décembre, la magie des Fêtes s'installe dans le faubourg Saint-Jean avec l'événement « Féerie dans le Faubourg ! » Cette fête destinée au grand public, qui se tiendra jusqu'au 5 janvier, réchauffera le quartier. Une programmation éclatée fera le bonheur des petits et des grands: chorales, animations et tours guidés thématiques, gourmands et historiques mettront en valeur les richesses du quartier, ses commerçant-e-s, ses artisan-ne-s, son histoire et sa culture. Le 13 décembre, le Père Noël et son lutin seront à l'Épicerie Européenne, au 560, rue Saint-Jean de 13 h à 15 h 30 pour émerveiller les tout-petits. Venez le rencontrer en personne !

« Féerie dans le Faubourg ! » est un moment privilégié pour célébrer la magie des Fêtes dans une ambiance unique et festive. Consultez la programmation complète au www.faubourgsaintjean.com.

Enlace un arbre

12 décembre 2014 au 15 février 2015

Gratuit et pour tous et toutes

Enlace un arbre est un projet d'envergure qui mettra en valeur le parc St.Matthew et ses majestueux arbres par la mise en lumière de l'interaction de l'humain avec ceux-ci. Conçue par Projet Blanc, des spécialistes dans le domaine de l'installation lumineuse, cette expérience interactive de qualité sera présentée du 12 décembre au 15 février, et ce, plusieurs soirs par semaine. Avec cette animation lumineuse, le cimetière reprendra vie durant cette période de l'année où les journées sont très courtes. Venez enlacer un arbre et lui transmettre votre chaleur corporelle afin de l'aider à passer à travers l'hiver ! En effet, au contact d'une personne, l'arbre prendra vie et s'illuminera. Profitez-en pour découvrir un site unique et riche d'histoire dans le faubourg Saint-Jean. L'entrée du site est située à côté du 755, rue Saint-Jean.

Consultez l'horaire détaillé au www.faubourgsaintjean.com.

Petits prix et nouvel horaire au Vestiaire

Le Vestiaire du faubourg, friperie de quartier à vocation sociale, est maintenant ouvert le samedi. Venez faire des trouvailles et profiter de nos nouveaux petits prix sur des vêtements pour femmes, hommes et enfants ainsi que divers accessoires. Tous nos articles sont vendus entre 25¢ et 6\$. De plus, nous recevons vos dons sur nos heures d'ouverture.

Horaires

Lundi au Vendredi : 12h à 16h

Jeudi * : jusqu'à 20h

Samedi : 10h à 14h

780 rue Ste-Claire, St-Jean-Baptiste

Le chauffage d'un logement

Par Jonathan Carmichael (*)

Avec les températures qui deviennent de moins en moins clémentes, il est à propos de rappeler certaines règles qui concernent le chauffage d'un logement. Comme indiqué par la Régie du logement dans un communiqué de presse publié le 10 novembre dernier, « le maintien d'une température adéquate à l'intérieur d'un logement est une condition essentielle à son habitabilité ».

Quelques règles

En saison froide, on devrait être capable d'atteindre la température d'environ 21° Celsius à l'intérieur du logement. Pour avoir une indication exacte, cette température doit être prise au centre de la pièce à un mètre du sol. Dans la réglementation municipale sur l'entretien et la salubrité des bâtiments (RVQ 773), il est également précisé qu'« un bâtiment destiné à l'habitation doit être muni d'une installation permanente de chauffage en bon état de fonctionnement permettant de desservir chacune des pièces et des espaces du bâtiment ».

Lorsque le bail indique que le chauffage est à la charge du propriétaire, le ou la locataire a le droit à un logement où la température est adéquate, et ce, quelle que soit la période de l'année. Le propriétaire doit assurer le bon fonctionnement du système de chauffage en tout temps. Qu'on soit en janvier, en septembre ou en juin, on doit pouvoir chauffer le logement si c'est nécessaire. Donc, une clause du bail qui stipule une

date précise à laquelle débutera et terminera le chauffage est invalide.

En cas de problème ?

Si la température ambiante du logement devient source d'inconfort, ou en cas de panne, le locataire doit en informer le propriétaire. Ce dernier a l'obligation d'agir promptement afin de corriger la situation.

À Québec, en contactant son bureau d'arrondissement, la résidante ou le résidant peut demander qu'un-e technicien-ne en environnement et salubrité vienne inspecter le logement. C'est gratuit ! L'inspecteur produira un rapport qui peut éventuellement servir en cas de recours. Il peut aussi donner une amende au propriétaire délinquant.

Le locataire peut également exercer un recours à la Régie du logement en ordonnance d'exécution ou encore en diminution de loyer et/ou dommages-intérêts. Il faut alors constituer une preuve, par exemple avec un-e témoin ou le rapport d'inspection de la Ville. Il est à noter que, règle générale, les problèmes liés au chauffage sont traités de manière urgente par la Régie du logement.

(*) Intervenant au Bureau d'animation et information logement (BAIL)

Vous pouvez refuser une reprise de logement

Un propriétaire peut reprendre un logement pour lui-même, un membre de sa famille immédiate (père, mère, fils, fille) ou toute autre personne dont il est le principal soutien.

Pour reprendre un logement, un propriétaire doit faire parvenir un avis écrit au locataire :

- au moins six mois avant la fin du bail (bail de plus de six mois) ;
- au moins un mois avant la fin du bail (bail de six mois ou moins);
- au moins six mois avant la reprise (bail à durée indéterminée).

★ Le locataire a un mois pour répondre par écrit à l'avis. S'il ne répond pas, cela est considéré comme un refus.

Les avantages de refuser :

Le propriétaire doit démontrer à la régie du logement qu'il est de bonne foi et le locataire peut faire la preuve du contraire. Dans certains cas, une reprise peut être refusée.

La Régie peut imposer des conditions de départ justes et raisonnables, y compris une indemnité équivalente aux frais de déménagement. **SI LE LOCATAIRE EN FAIT LA DEMANDE.**

Pour plus d'information

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
780, rue Sainte-Claire | 418-522-0454



5

Le Sacrilège c'est :

19 bières en fût

En Direct du Sacrilège!,
l'émission de CKRL
tous les mercredis

Les Jeudis Shows

Toujours le fun!

lesacrilege.com